ART. PREMIER N° 253

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juillet 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 2066)

| Commission | |
|--------------|--|
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N º 253

présenté par M. Dhuicq

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« internationale »

le mot:

« mondiale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient d'envisager la politique en faveur de l'agriculture dans sa quadruple dimension, c'est-àdire mondiale, européenne, nationale et européenne.